

TERRES FÉDÉRALES.

chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur, une superficie totale de 124,399,608 acres de terres fédérales a été vendue, soit une superficie égale à 5,400 townships, ou à 194,400 milles carrés. Comme le nombre des acres arpentés au 1er janvier 1913, était de 154,552,067, égalant 6,708 townships, ou 241,488 milles carrés, il reste encore à vendre une superficie arpentée de 30,000,000 d'acres environ.

Pendant l'année civile 1912, le nombre total d'inscriptions ordinaires d'allocations de terres du Gouvernement Fédéral, a été de 35,538, contre 38,909 en 1911, 48,257, en 1910, et 37,061 en 1909. En 1912, il y eut, au Manitoba, 3,133 inscriptions de homesteads, contre 2,944 en 1911; il y en eut 18,425 en Saskatchewan, contre 20,681, en 1911; il y en eut 13,668 en Alberta, contre 14,960 en 1911. En 1912, le nombre des préemptions conformément à la Loi des Terres Fédérales, a été de 8,947 (5,846 en Saskatchewan, et 3,101 en Alberta), contre 10,583 en 1911 (6,714 en Saskatchewan, et 3,869 en Alberta). Le nombre de fermes achetées en vertu de la loi a été 1,149 en 1912 (799 en Saskatchewan, et 350 en Alberta), contre 1,514 en 1911 (1,109 en Saskatchewan et 405 en Alberta). Les inscriptions de homesteads, ou fermes concédées à des volontaires de la guerre Sud-Africaine se sont élevées à 166 en 1912, (2 en Manitoba, 77 en Saskatchewan et 87 en Alberta), contre 2,064 en 1911 (8 au Manitoba, 1,075 en Saskatchewan et 981 en Alberta). Les Tableaux 7 et 8 donnent les statistiques des inscriptions de homesteads concédés sur les terres fédérales, pendant les cinq années fiscales de 1908 à 1912.

Dans les provinces maritimes, et dans celles de Québec et d'Ontario, les terres publiques sont administrées par les gouvernements provinciaux. Dans l'Île du Prince-Edouard, toute la terre est colonisée. Dans la Nouvelle-Ecosse, on n'alloue plus maintenant de terres gratuitement. Dans le Nouveau-Brunswick, les terres vierges sont réellement gratuites. Dans la province de Québec, la superficie des terres publiques subdivisées et qu'on pouvait se procurer en les achetant ou par allocations gratuites, s'élevait, au 30 juin 1912, à 7,066,756 acres. Durant l'année terminée le 30 juin 1912, suivant le dernier rapport publié par le ministère des Terres et Forêts de la province de Québec, 179,130 acres ont été vendus pour être colonisés ou autrement utilisés, au prix de \$53,669, ce qui représente un prix moyen d'environ 30 cents l'acre. Dans Ontario, presque toutes les terres à distribuer gratuitement de cette province, à l'exception de celle du nouveau district de Patricia, ont été occupées; mais il y a encore de vastes étendues qu'on peut se procurer à 50 cents l'acre. Dans la Colombie-Britannique, tout sujet britannique à la tête d'une famille, une veuve, une femme seule, âgée de plus de 18 ans et gagant elle-même sa vie, une femme abandonnée par son mari, une femme dont le mari ne l'a pas aidée pendant deux ans, un célibataire âgé de plus de dix-huit ans, ou tout étranger faisant déclaration de son désir de devenir sujet britannique, peut obtenir une préemption sur les terres vacantes ou non réservées de la couronne, qui ne sont pas colonisées par des sauvages, pour une étendue de 160 acres, au prix de \$1 l'acre, payable en quatre paiements égaux.